



**HAL**  
open science

## Le baccalauréat 2022 - Session de juin

Fanny Thomas

► **To cite this version:**

Fanny Thomas. Le baccalauréat 2022 - Session de juin. 2022, pp. 1-4. 10.48464/ni-22-23 . halshs-03722189

**HAL Id: halshs-03722189**

**<https://shs.hal.science/halshs-03722189>**

Submitted on 13 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



# NOTE D'INFORMATION

n° 22.23 – Juillet 2022

## Le baccalauréat 2022 - Session de juin

- À la session du baccalauréat de juin 2022, avec 91,1 % d'admis en France entière, le taux de réussite global est inférieur à celui de juin 2021 (93,9 %). Il reste supérieur à ceux des sessions antérieures à la crise sanitaire (2020-2021).  
Le taux de réussite au baccalauréat général de 96,1 % diminue de 1,5 point par rapport à juin 2021, soit 4,8 points de plus qu'en 2019. Celui du baccalauréat technologique perd 3,5 points avec 90,6 %, soit 2,4 points de plus qu'en 2019. Dans la voie professionnelle, avec 82,3 %, le taux de réussite est en baisse de 4,5 points, soit 0,3 point de moins qu'en 2019. Le taux de réussite total est supérieur de 2,9 points à celui de la session 2019. En données provisoires, la part des bacheliers dans une génération atteint 79,2 % en 2022, soit 3,4 points de moins qu'en juin 2021. Plus de la moitié des candidats obtiennent leur diplôme avec mention.

Ministère de l'Éducation nationale  
et de la Jeunesse  
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Auteure : Fanny Thomas, DEPP-B1  
Édition : Bernard Javet  
Maquette : Anthony Fruchart, Frédéric Voiret  
e-ISSN 2431-7632



En 2022, le taux de réussite (provisoire)  
au baccalauréat est de

**91,1 %**

**96,1 %** Bac général

**90,6 %** Bac technologique

**82,3 %** Bac professionnel

► Après deux sessions consécutives perturbées par la crise sanitaire, la session 2022 du baccalauréat se déroule dans un cadre réglementaire normal. Seules les épreuves d'enseignements de spécialités ont été déplacées de mars à mai, pour la voie générale et technologique. 729 400 candidats, y compris des formations agricoles, se sont présentés à la session de juin 2022 du baccalauréat. 664 300 ont été reçus. Le taux de réussite global atteint 91,1 %. Jusqu'en 2013, le taux de réussite à l'issue de la session de juin a progressé régulièrement dans la voie générale, puis a fluctué autour de 91 %. Les taux de réussite des voies technologique et professionnelle sont restés proches jusqu'en 2007. Celui de la voie technologique a ensuite augmenté jusqu'à rattraper, en 2014, son retard par rapport à la voie générale. Suite à une modification réglementaire instaurant une « épreuve de contrôle » dite de rattrapage, le taux de la voie professionnelle a connu une hausse très importante en 2009 avant de retrouver, en 2012, son niveau de 2008. Entre 2014 et 2019, il oscille entre 80,6 % et 82,9 %, restant bien inférieur à ceux des voies générale et technologique. Dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, le taux de réussite au baccalauréat des sessions

de juin 2020 et juin 2021 est supérieur de 6 à 8 points par rapport à ceux des sessions antérieures dans les trois voies.

En juin 2022, il est globalement en baisse de 2,8 points par rapport à juin 2021 (93,9 %). Il reste largement supérieur à 2019 dans les voies générale et technologique (respectivement + 4,8 et + 2,4 points), et repasse sous cette barre dans la voie professionnelle (- 0,3 point). Au total, il est supérieur de 2,9 points à la session 2019. Le nombre total de candidats présents à la session 2022 diminue de 3 000 (- 0,4 %) par rapport à 2021. Cette légère baisse est essentiellement portée par la voie générale (- 0,7 %). L'effectif présent augmente de 500 individus dans la voie technologique et diminue de 700 dans la voie professionnelle. Le nombre de diplômés diminue de 23 100 pour l'ensemble des trois voies.

En données provisoires, la proportion de bacheliers dans une génération s'établit à 79,2 % en 2022 (- 3,4 points par rapport à juin 2021). Elle diminue plus fortement dans les voies générale et professionnelle (respectivement - 1,4 et - 1,3 point), plus modérément dans la voie technologique (- 0,7 point).

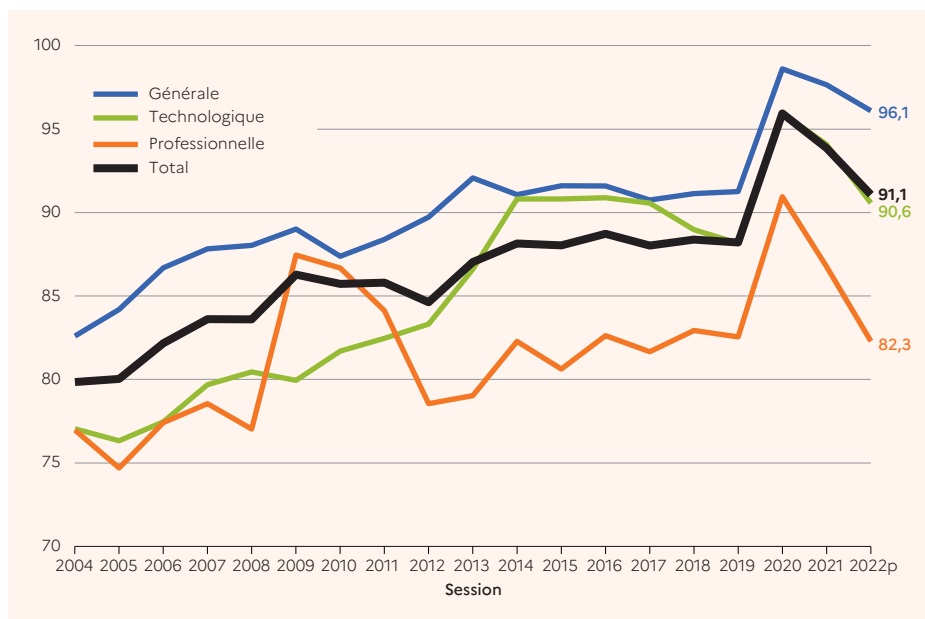
**Un taux de réussite de 96,1 %  
dans la voie générale,  
soit 1,5 point de moins**

Le taux de réussite au baccalauréat général est en baisse par rapport à 2021 (- 1,5 point) ↘ figures 1, 2 et 3. Au total, le nombre de bacheliers généraux (362 500) diminue de 8 600 par rapport à la session de juin 2021, sous l'effet cumulé de la baisse des inscrits et des résultats. En 2022, 54 % des bacheliers sont titulaires d'un baccalauréat général. 43,2 % d'une génération obtient un baccalauréat général, soit 1,4 point de moins qu'en juin 2021. Cette proportion reste supérieure à celles des sessions antérieures.

**Un taux de réussite de 90,6 %  
dans la voie technologique,  
soit 3,5 points de moins**

La réussite au baccalauréat technologique est en baisse de 3,5 points en 2022. Elle recule fortement dans les séries ST12D, STL, STMG et ST2S (de - 3,4 à - 4,4 points). La baisse est plus modérée dans les séries STD2A et STAV. Le taux de réussite est quasi stable en S2TMD et STHR.

## ➤ 1 Évolution du taux de réussite à l'issue de la session de juin du baccalauréat selon la voie depuis 2004 (en %)



p : les données 2022 sont provisoires.

Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

Source : DEPP, Systèmes d'information Cyclades, Ocean ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.23. DEPP

Parmi les 145 000 candidats de la voie technologique (500 de plus qu'en 2021, soit + 0,3 %), 131 300 ont obtenu leur diplôme en juin 2022. Ils sont 4 600 de moins qu'en 2021, sous l'effet de la baisse des résultats. Ces diplômés représentent 20 % des bacheliers.

15,6 % d'une génération obtient un baccalauréat technologique, soit 0,7 point de moins qu'en juin 2021.

**Un taux de réussite de 82,3 % dans la voie professionnelle, soit 4,5 points de moins**

La session de juin 2022 compte 207 200 candidats au baccalauréat professionnel, soit 700 de moins qu'en 2021 (- 0,3 %). L'effectif augmente de 1 000 dans les spécialités de la production et diminue de 1 700 dans celles des services.

Le taux de réussite au baccalauréat professionnel s'établit à 82,3 % contre 86,8 % l'année dernière, soit une baisse de 4,5 points. Elle est un peu moins marquée

## ➤ 2 Résultats au baccalauréat, session de juin 2022

Séries	Premier groupe d'épreuves			Second groupe d'épreuves		Total		
	Présents	Taux de réussite (%)	Taux d'échec (%)	Présents	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
<b>Baccalauréat général</b>	<b>377 248</b>	<b>91,6</b>	<b>1,9</b>	<b>24 769</b>	<b>68,8</b>	<b>377 248</b>	<b>362 507</b>	<b>96,1</b>
STI2D	27 827	81,6	4,4	3 906	65,7	27 827	25 263	90,8
STL	6 905	82,0	4,3	946	62,4	6 905	6 250	90,5
STAV	4 831	97,3	2,7			4 831	4 700	97,3
STMG	77 246	78,4	5,8	12 181	70,1	77 246	69 096	89,4
ST2S	21 911	83,0	3,7	2 920	59,7	21 911	19 922	90,9
STD2A	3 675	94,8	1,6	130	54,6	3 675	3 556	96,8
S2TMD	346	97,4	1,7	3	66,7	346	339	98,0
STHR	2 248	91,9	1,8	141	77,3	2 248	2 176	96,8
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>144 989</b>	<b>81,2</b>	<b>4,9</b>	<b>20 227</b>	<b>67,3</b>	<b>144 989</b>	<b>131 302</b>	<b>90,6</b>
Production	97 261	78,8	17,5	3 579	68,0	97 261	79 090	81,3
Services	109 928	80,4	15,5	4 508	68,0	109 928	91 401	83,1
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>207 189</b>	<b>79,6</b>	<b>16,5</b>	<b>8 087</b>	<b>68,0</b>	<b>207 189</b>	<b>170 491</b>	<b>82,3</b>
<b>Ensemble</b>	<b>729 426</b>	<b>86,1</b>	<b>6,6</b>	<b>53 083</b>	<b>68,1</b>	<b>729 426</b>	<b>664 300</b>	<b>91,1</b>

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.23. DEPP

## ➤ 3 Évolution des résultats au baccalauréat, session de juin 2022

Séries	Session de juin 2022			Rappel session de juin 2021		
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
<b>Baccalauréat général</b>	<b>377 248</b>	<b>362 507</b>	<b>96,1</b>	<b>380 042</b>	<b>371 098</b>	<b>97,6</b>
STI2D	27 827	25 263	90,8	29 086	27 684	95,2
STL	6 905	6 250	90,5	7 520	7 059	93,9
STAV	4 831	4 700	97,3	4 864	4 790	98,5
STMG	77 246	69 096	89,4	74 945	69 685	93,0
ST2S	21 911	19 922	90,9	21 963	20 726	94,4
STD2A	3 675	3 556	96,8	3 549	3 499	98,6
S2TMD	346	339	98,0	332	326	98,2
STHR	2 248	2 176	96,8	2 253	2 183	96,9
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>144 989</b>	<b>131 302</b>	<b>90,6</b>	<b>144 512</b>	<b>135 952</b>	<b>94,1</b>
Production	97 261	79 090	81,3	96 228	82 719	86,0
Services	109 928	91 401	83,1	111 676	97 659	87,4
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>207 189</b>	<b>170 491</b>	<b>82,3</b>	<b>207 904</b>	<b>180 378</b>	<b>86,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>729 426</b>	<b>664 300</b>	<b>91,1</b>	<b>732 458</b>	<b>687 428</b>	<b>93,9</b>

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.23. DEPP

dans le domaine des services (- 4,3 points contre - 4,6 points dans le domaine de la production).

26 % des bacheliers ont obtenu un baccalauréat professionnel. Au total, le nombre de bacheliers professionnels diminue de 9 900 par rapport à juin 2021 sous l'effet d'une moindre réussite.

20,4 % d'une génération obtient un baccalauréat professionnel, soit 1,3 point de moins qu'en juin 2021.

### Plus de la moitié des candidats admis avec mention

Globalement, à l'issue de la session de juin 2022, 58,8 % des candidats au baccalauréat obtiennent une mention

↘ **figure 4**. Cette proportion atteint 69,1 % dans la voie générale où 38,7 % des candidats obtiennent une mention « Bien » ou « Très bien ». Dans les voies technologique et professionnelle, respectivement 44,6 % et 49,9 % des candidats obtiennent une mention, et principalement une mention « Assez bien ».

La part des candidats reçus avec mention diminue de 5,4 points par rapport à juin 2021. La diminution de cette proportion est plus forte dans la voie technologique (- 9,3 points) que dans les voies générale (- 4,5 points) et professionnelle (- 4,4 points).

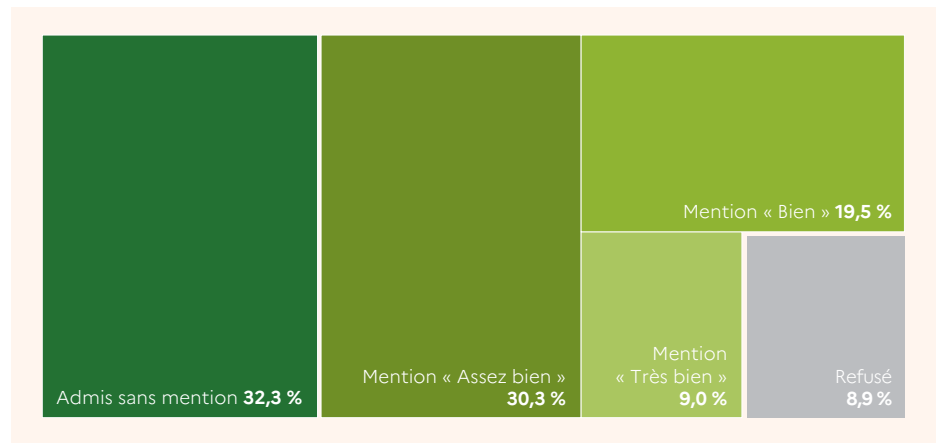
La diminution porte sur les mentions « Bien » et « Assez bien », tandis que la part de mentions « Très bien » reste stable (+ 0,2 point).

À partir de 2005, avec l'augmentation de la réussite dans la voie générale, les candidats de cette voie obtiennent plus de mentions que les autres. Jusqu'en 2008, la voie professionnelle oscille entre 30 % et 35 % de présents admis avec mention tandis que cette proportion reste un peu supérieure à 20 % dans la voie technologique ↘ **figure 5**. Entre 2009 et 2014, la voie technologique gagne 20 points et passe devant la voie professionnelle. Après deux années de baisse pour la voie technologique et de hausse pour la voie professionnelle, l'ordre s'est inversé à nouveau entre ces deux voies à la session 2019. Les écarts se maintiennent entre les trois voies à partir de la session 2020.

### Les taux de réussite au baccalauréat de l'académie de Rennes sont parmi les plus élevés dans les trois voies

Dans la voie professionnelle, les académies de Rennes, Nantes, Poitiers, Besançon et la Corse affichent les meilleurs taux de réussite, à plus de 85 %. Parmi les académies

### ↘ 4 Résultats des candidats présents au baccalauréat, session de juin 2022 (en %)



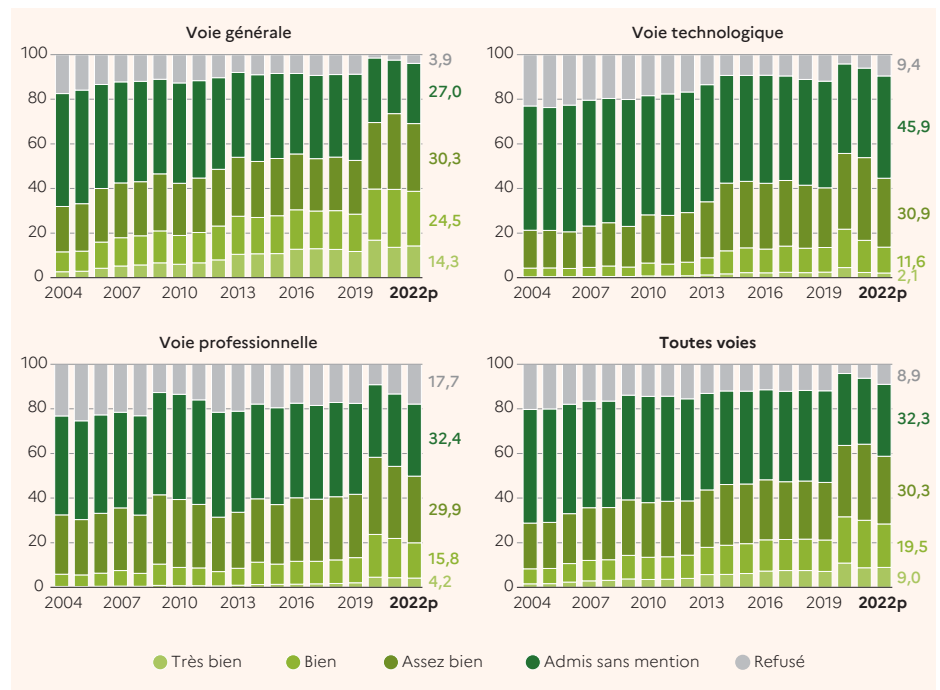
**Lecture :** pour 100 candidats présents à la session de juin 2022, 9,0 obtiennent une mention très bien, 19,5 une mention bien, 30,3 une mention assez bien, 32,3 sont admis sans mention et 8,9 sont refusés.

**Champ :** France métropolitaine + DROM.

**Source :** DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.23. DEPP

### ↘ 5 Résultats des candidats présents à l'issue de la session de juin du baccalauréat, selon la voie depuis 2004 (en %)



p : les données 2022 sont provisoires.

**Lecture :** pour 100 candidats présents à la session de juin 2022 du baccalauréat général, 14,3 obtiennent une mention très bien, 24,5 une mention bien, 30,3 une mention assez bien, 27,0 sont admis sans mention et 3,9 sont refusés.

**Champ :** France métropolitaine + DROM hors Mayotte jusqu'en 2011, y compris Mayotte à partir de 2012.

**Source :** DEPP, Systèmes d'information Cyclades, Ocean ; ministère chargé de l'Agriculture.

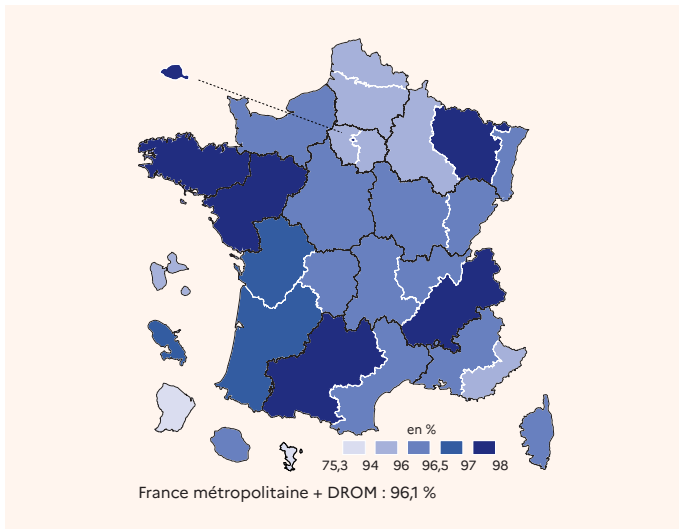
Réf. : Note d'Information, n° 22.23. DEPP

où les taux sont les plus faibles, deux sont franciliennes (Créteil et Versailles) et quatre ultramarines (Mayotte, Guyane, Guadeloupe, Martinique) ↘ **figures 6, 7 et 8**. En Guadeloupe et en Guyane, le taux de réussite de la voie professionnelle diminue de, respectivement, 9,5 et 12,8 points.

Dans la voie technologique, en dehors de Mayotte, les taux de réussite s'étendent de 80,5 % à 95,1 %. Ils sont les plus élevés à Rennes, en Martinique et en Guadeloupe.

Dans la voie générale, la plupart des académies ont des taux de réussite assez proches : 15 académies sur 30 ont un taux compris entre 96 % et 96,9 %.

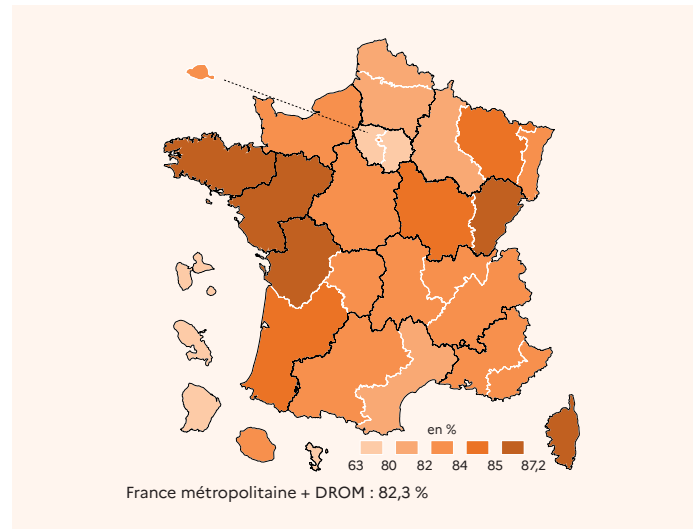
➤ 6 Taux de réussite au baccalauréat général  
Session de juin 2022



Source : DEPP, Système d'information Cyclades.

Réf. : Note d'Information, n° 22.23. DEPP

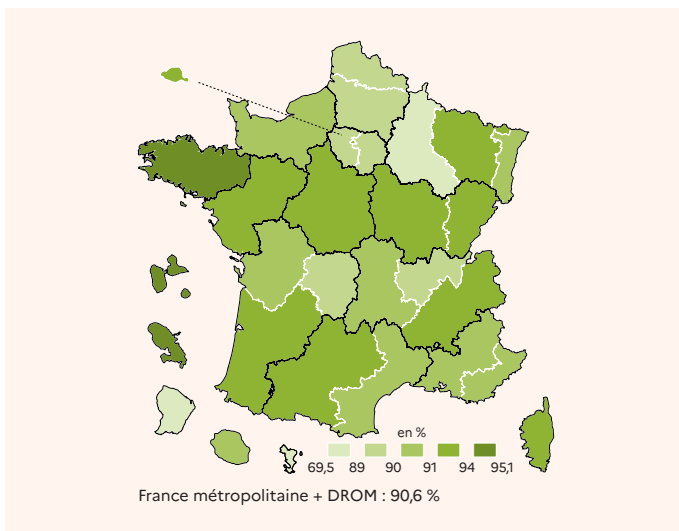
➤ 8 Taux de réussite au baccalauréat professionnel  
Session de juin 2022



Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.23. DEPP

➤ 7 Taux de réussite au baccalauréat technologique  
Session de juin 2022



Source : DEPP, Système d'information Cyclades ; ministère chargé de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 22.23. DEPP

**POUR EN SAVOIR PLUS**

La présente Note d'Information 22.23 porte uniquement sur les statistiques relatives à la session de juin du baccalauréat, tant pour les données de la session courante que pour celles en historique. Les statistiques couvrant à la fois les sessions de juin et de septembre sont disponibles dans le RERS et les séries chronologiques.

**RERS**

- DEPP-MESRI, 2021, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, p. 222-229, 370-371.
- RERS en continu (fiches 7.09 à 7.11 et 10.08)

**Séries chronologiques**

- « La réussite au baccalauréat »
- « Les mentions au baccalauréat selon la voie »

**DÉFINITIONS**

**Taux de réussite**

Il s'agit du rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents à la session de juin du baccalauréat.

**Premier et second groupes d'épreuves**

Les épreuves sont organisées en deux groupes. Si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20 aux épreuves du premier groupe, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe («oral de rattrapage»). Le candidat au baccalauréat professionnel doit en plus avoir eu au moins 10/20 aux épreuves professionnelles pour être admis à se présenter au second groupe. Il passe alors une épreuve dite de contrôle.

**Proportion de bacheliers dans une génération**

Il s'agit de la proportion de bacheliers que l'on observerait dans une génération si les individus qui la composent se comportaient, à chaque âge, de la même façon que les individus se présentant à la session observée (en terme de taux de candidature et de réussite à chaque âge).

Il est important d'éviter la confusion entre les notions de :  
– taux de réussite au baccalauréat, qui est la proportion des admis par rapport au nombre de présents (91,1% à la session 2022) ;  
– proportion de bacheliers dans une génération (79,2% en juin 2022).

**Séries du baccalauréat technologique**

- STI2D** : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STL** : sciences et technologies de laboratoire
- STAV** : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
- STMG** : sciences et technologies du management et de la gestion
- ST2S** : sciences et technologies de la santé et du social
- STD2A** : sciences et technologies du design et des arts appliqués
- S2TMD** : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- STHR** : sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ■